

L'ÉCHO DU COTEAU



Municipalité de
Sainte-Mélanie

Volume 9, numéro 5 Novembre 2013

Le bulletin d'information municipal est publié par la Municipalité de Sainte-Mélanie et est distribué gratuitement en format papier aux Mélaniennes et Mélaniens qui en font la demande. Une version digitale est disponible en permanence sur le site de la Municipalité www.sainte-melanie.ca. Un avis électronique est acheminé aux personnes qui le désirent les avisant qu'une nouvelle version est disponible.

Dans les deux cas, vous pouvez vous inscrire en tout temps auprès de la Municipalité en composant le 450 889-5871 poste 221 ou par courriel à info@sainte-melanie.ca.

DISCOURS DU MAIRE

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MÉLANIE

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1), il me fait plaisir de vous présenter l'état de la situation financière de notre municipalité. La firme de vérificateurs Pierre Brabant, C.P.A., a signé, le 3 juin 2013, son rapport de vérificateur pour notre exercice financier 2012.

ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Sainte-Mélanie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012.

Ce rapport nous indique que pour l'année financière 2012, la Municipalité de Sainte-Mélanie a enregistré un excédent de recettes de 232 692 \$ pour la conduite normale des opérations et d'immobilisations.

En considérant le surplus des années antérieures, le surplus libre cumulé au 31 décembre 2012 est de 355 363 \$. En tenant compte de la disponibilité du fonds de roulement qui s'établit à 132 601 \$, la marge de manœuvre de la municipalité au 1^{er} janvier 2013 était de 487 964 \$.

La dette totale à long terme se situe à 1 793 400 \$ dont 112 500 \$ est attribuable à l'ensemble de la population.

SITUATION FINANCIÈRE ACTUELLE

En date du 11 novembre 2013, j'ai le plaisir de confirmer que votre municipalité présente toujours une bonne santé financière et, qu'actuellement, nous estimons que les dépenses n'excéderont pas les revenus pour l'exercice financier en cours.

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES ÉLUS

Pour l'année 2013, la Municipalité de Sainte-Mélanie a un règlement qui fixe la rémunération et l'allocation des membres du conseil comme suit :

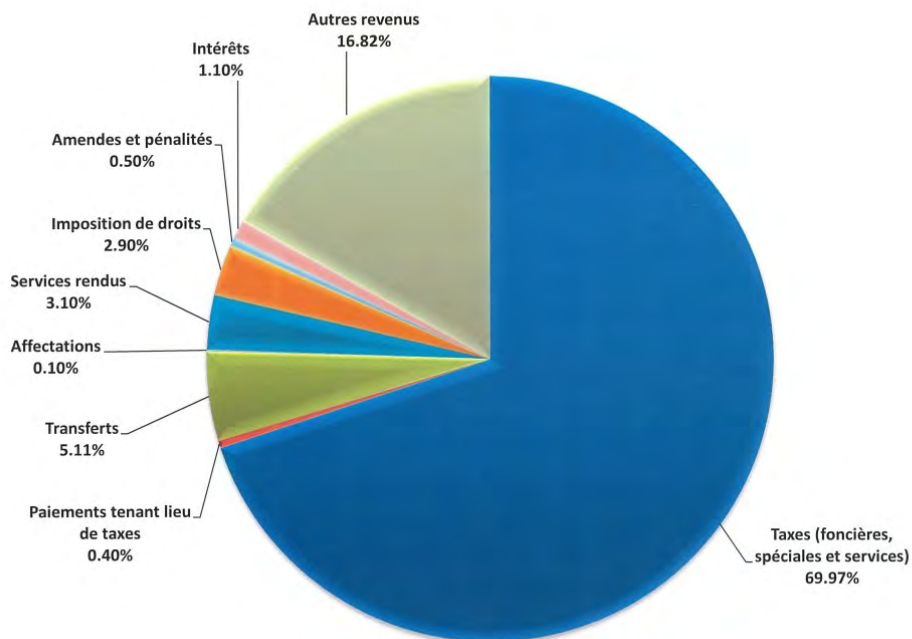
	Salaire	Allocation	Total
Maire	13 066.80 \$	6 533.40 \$	19 600.20 \$
Conseiller MRC	8 516.62 \$	4 258.37 \$	12 774.99 \$
Conseillers (ères)	4 355.64 \$	2 177.88 \$	6 533.52 \$

DISCOURS DU MAIRE

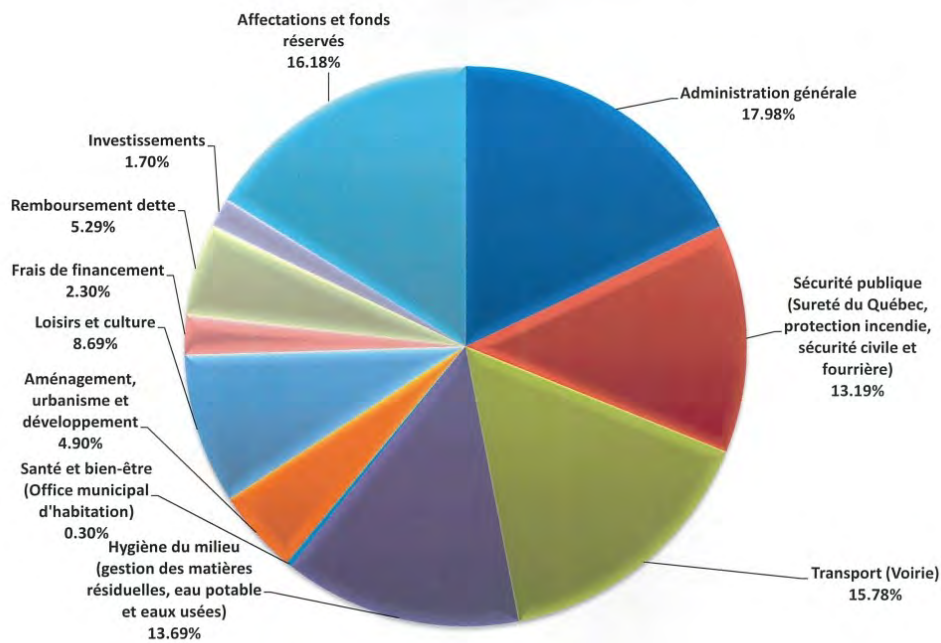
ÉVALUATION

L'évaluation foncière de la Municipalité pour l'année 2013 s'élève à 295 341 000 \$.

Revenus 2012



Dépenses 2012



DISCOURS DU MAIRE

CONTRATS

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal (L.R.Q.,c. C-27.1), voici la liste des contrats de plus de 25 000 \$ adjugés par la Municipalité entre le 1^{er} novembre 2012 et le 1^{er} novembre 2013 :

FOURNISSEUR	NATURE DE LA DÉPENSE	MONTANT
Les services d'entretien Fany	Entretien de bâtiments	32 308.29 \$
Industrielle-Alliance	Assurances collectives	29 538.12 \$
Groupe Ultima	Assurances générales	32 755.00 \$
9117-6834 QUEBEC Inc.	Déneigement	161 897.53 \$
MRC Joliette	Quotes-parts services régionaux	487 595.31 \$
Municipalité Saint-Charles-Borromée	Sécurité incendie	121 877.00 \$
Sûreté du Québec	Sécurité publique	251 699.00 \$
Services EXP Ingénieurs	Services professionnels	55 096.49 \$
Sintra Inc.	Travaux de voirie	782 233.68 \$
Exc. Normand Majeau Inc.	Travaux de voirie	125 363.93 \$

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal (L.R.Q.,c. C-27.1), voici la liste des contrats de 2 000 \$ et plus dont la valeur totale est de plus de 25 000 \$ adjugés par la Municipalité entre le 1^{er} novembre 2012 et le 1^{er} novembre 2013 :

FOURNISSEUR	NATURE DE LA DÉPENSE	MONTANT
Hydro Québec	Électricité	75 475.04 \$
Beudoins Hurens.	Services professionnels	33 964.99 \$

LISTE NON EXHAUSTIVE DES PROJETS RÉALISÉS DURANT L'ANNÉE 2013

- Réalisation des travaux de réfection de structure de rue, de surface de roulement en béton bitumineux et travaux connexes sur le chemin du 8^e rang, le chemin William-Malo, les rues Mario, Hélène et Denis;
- Réalisation des travaux de pulvérisation de chaussée et empierrement de la 1^{re} avenue Domaine Safari;
- Amorce du plan directeur d'infrastructures pour le périmètre urbain;
- Balancement hydraulique du réseau d'aqueduc secteur Carillon;
- Construction d'une seconde phase de jeux d'eau au parc des Sables ;
- Aménagement d'un terrain de soccer au parc des Sables;
- Collaboration au projet d'infirmerie en milieu rural;
- Poursuite des travaux d'implantation d'une politique familiale municipale;
- Soutien financier à l'élaboration d'une politique culturelle de la MRC Joliette;
- Soutien financier au projet de construction de la résidence d'Ailleboust;
- Gratuité des abonnements à la bibliothèque municipale;
- Majoration de l'aide financière aux familles pour l'achat de services de loisirs non offerts par la Municipalité;

DISCOURS DU MAIRE

- Amorce du projet « Local des ados » au Centre des loisirs ;
- 9^e participation au Festival de Lanaudière;
- Amorce du dossier de numérisation d'une partie des archives municipales et « conseil sans papier »;
- Acquisition du terrain voisin du centre administratif et presbytère;
- Amorce des discussions avec la Fabrique de Sainte-Mélanie pour l'acquisition de l'église;
- Amorce du dossier d'ouvrages-portes automatisés au centre administratif, à la bibliothèque et au centre des loisirs et obtention d'une subvention gouvernementale couvrant 80 % du coût du projet;
- Collaboration au projet pilote du transport collectif en milieu rural.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES POUR LES ANNÉES 2014, 2015 ET 2016

- Poursuivre l'amélioration des chemins selon les disponibilités budgétaires;
- Compléter le plan directeur d'infrastructures pour le périmètre urbain;
- Réaliser les travaux d'aménagement d'accès pour personnes à mobilité réduite au centre administratif, à la bibliothèque et au centre des loisirs;
- Compléter la refonte de nos règlements d'urbanisme afin de se conformer au schéma d'aménagement révisé de la MRC Joliette;
- Réalisation d'une politique familiale municipale;
- Contribuer à la réalisation de la politique culturelle de la MRC Joliette;
- Soutenir les projets locaux dans le cadre de la politique nationale sur la ruralité;
- Analyser le potentiel d'utilisation du presbytère à des fins communautaires, culturelles ou autres;
- Analyser le potentiel d'utilisation de l'église à des fins communautaires, culturelles ou autres;
- Poursuivre les discussions en vue de réaliser des travaux d'apaisement du trafic, d'aménagement et de revitalisation de la rue Principale;
- Poursuivre les mesures d'affaiblissement du couvert de glace et de surveillance à la hauteur du pont Baril afin de diminuer les risques d'embâcles à cet endroit;
- Adapter le plan des mesures d'urgence municipal en version électronique;
- Poursuivre l'effort de numérisation des archives municipales et des documents courants pour réaliser des séances « conseil sans papier »;
- Soutenir la réalisation des objectifs du plan de développement et amorcer la refonte du plan de développement 2015 à 2020.

CONCLUSION

Ceci complète les devoirs et responsabilités que m'impose l'article 955 du Code Municipal.

Nous travaillons présentement à la préparation du budget pour l'exercice financier 2014.

Le conseil municipal fera tout en son pouvoir afin que le fardeau fiscal des contribuables demeure acceptable pour la prochaine année tout en leur assurant des services qui répondent à leurs attentes et à leurs besoins.

Je vous invite à vous joindre à nous pour la session spéciale concernant le budget 2014 qui se tiendra le lundi 16 décembre 2013 à 20 heures à la salle du conseil, située au 10, Louis-Charles-Panet à Sainte-Mélanie.

En terminant, je compte sur la collaboration de mes collègues du conseil municipal ainsi que sur l'implication des employés municipaux pour mener à bien nos orientations stratégiques et nos priorités d'actions et assurer à tous les citoyens une administration efficace et dynamique.



Marcel Loyer, maire